

Des Burundais traqués en Hollande

Antoine Kaburahe, Envoyé spécial à Amsterdam

Pendant plusieurs années, la Hollande a été très généreuse envers les Burundais demandeurs d'asile. « Il suffisait de prouver que vous êtes Burundais pour être accepté », témoigne un compatriote établi depuis quelques années à Amsterdam.

Une loi protégeait les ressortissants de certains pays ravagés par la guerre qui arrivaient en Hollande, et le Burundi faisait partie de cette liste. Les demandeurs d'asile burundais obtenaient un titre de séjour temporaire renouvelable. Après quelques années, ils pouvaient accéder au statut de résident permanent et finalement à la nationalité hollandaise.

Le 19 juin 2006, les autorités hollandaises ont rayé le Burundi de cette liste de pays en guerre. Selon des témoignages recueillis auprès de cette diaspora, les officiels burundais auraient en effet informé les Hollandais que « la guerre était finie et la paix rétablie complètement au pays ». Conséquence immédiate : tous les Burundais établis en Hollande et qui devaient renouveler le titre de séjour après le 19 juin 2006 ont vu leur demande rejetée. Ils étaient invités par la police à quitter le territoire dans les plus brefs délais.

La vie a basculé pour des nombreux burundais, qui, du jour au lendemain, devenaient des « sans papiers », traqués par la police. « Des agents se sont présentés chez moi très tôt le matin. Ils ont sonné très fort et, quand j'ai ouvert, ils m'ont demandé ce que je faisais encore là » raconte M., une jeune burundaise qui, depuis lors, vit dans la clandestinité. « Ndarraguzza mu bagenzi », (j'erre parmi les amis) raconte t-elle presque les larmes aux yeux.

D'autres ont été embarqués manu militari vers des centres fermés dans l'attente d'une expulsion vers le Burundi. Des histoires terribles circulent dans les milieux burundais. L'histoire de N. C fait pitié. Ce jeune burundais, bien intégré, parlant le néerlandais, avait un bon travail. Mais il n'avait pas pu renouveler son titre de séjour après le 19 juin 2006. Un matin, très tôt, on a sonné à sa porte. Il a ouvert. C'étaient des policiers. D'après les témoignages de ses voisins, les policiers ne lui ont



Eric et Jeanine Barambona, membres du comité de soutien

même pas laissé le temps de préparer sa valise. « Quand il a demandé de passer à la banque pour retirer de l'argent avec sa carte, les policiers lui ont demandé cyniquement s'il avait de l'argent lorsqu'il est arrivé en Hollande » raconte un voisin du jeune homme.

Terrorisés, craignant de se re-



nos compatriotes interrogés. Un comité de soutien à ces Burundais en difficultés s'est mis en place à Amsterdam.

Jeanine Barambona, vit depuis cinq ans en Hollande et travaille comme infirmière. Elle est très engagée dans ce comité car elle est révoltée par le traitement réservé aux Burundais. « Je suis une

« Ma place n'est plus ici »

Gare Centrale d'Amsterdam. T.M n'a plus rien. Aucun papier. Elle a abandonné toutes ses affaires dans son petit studio. Tout ce qu'elle a tient dans un petit sac à dos. Elle n'a droit à aucune aide de l'Etat, situation qu'elle résume en une phrase : « Aux yeux de la loi ma place n'est plus ici. » On lit l'angoisse dans ses yeux qui observent partout. « Le premier policier que je rencontre peut m'arrêter. Chaque jour, je vis la peur au ventre. » Elle ne dit à personne où elle habite. Elle a peur. Elle espère la révision de cette mesure, elle voulait devenir infirmière, elle allait terminer ses études dans une année. Pendant les vacances elle travaillait dans une maison de repos, gagnait un peu d'argent qui permettait de payer les frais de scolarité à ses petits frères au Burundi. Elle ne téléphone plus à sa famille... « Pour leur dire quoi ? » dit-elle avec une pointe d'amertume dans la voix. Elle ne demande de ne rien dire à sa famille pour ne pas l'inquiéter. Jeune, elle est déjà un peu voutée. Un train arrive. Elle monte avec son petit sac à dos. Elle s'en va quelque part.

trouver à Bujumbura, menottes aux mains, de nombreux burundais ont quitté leurs domiciles pour vivre dans l'errance.

Face à cette situation, tous les Burundais de Hollande se serrent les coudes. Finies les petites querelles et autres divisions ethniques ou régionalistes si courantes dans la diaspora. « C'est une mesure qui frappe les Burundais, sans distinction ethnique » affirment tous

maman et il ya des situations dramatiques, des familles qui risquent d'être séparées parce que l'un des parents est en ordre de séjour et l'autre illégal. Je connais des enfants qui rentrent traumatisés de l'école, s'attendant de trouver papa ou maman déporté. Des enfants qui sont terrorisés quand ils entendent les sirènes des voitures de la police » raconte Jeanine Barambona.

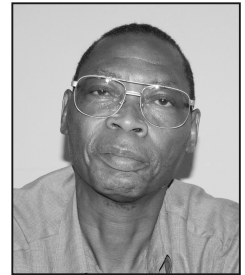
Eric, un autre pilier de ce comité vit et travaille régulièrement en Hollande. Il évoque les nombreux cas de dépression nerveuse : « Nos compatriotes traqués par la police ne peuvent pas travailler, se faire soigner, ils n'osent pas dire la vérité à leurs proches pour ne pas les inquiéter. Et ils sont doublement malheureux parce que souvent c'est eux qui soutenaient leurs familles restées au Burundi. C'est une tragédie » dit ce jeune cadre dans une société à Amsterdam.

Tous les Burundais interrogés sont en colère contre les officiels de leur pays. « Ils ont menti aux Hollandais, ils ont affirmé que la paix est totale au Burundi, pourtant chaque jour nous apprenons que des gens sont tués, d'autres emprisonnés, c'est cela la paix ? » demande avec colère une jeune fille de Roosendaal, qui vit en clandestinité depuis trois mois.

Jeanine Barambona et ses amis réunis dans ce comité de soutien aux Burundais traqués vont présenter bientôt aux autorités hollandaises, « un document qui montre que la situation est loin d'être aussi idéale que les autorités burundaises le disent. »

Le comité de soutien aux demandeurs d'asile espère que les autorités hollandaises vont sursoir aux déportations, car « la sécurité n'est pas une réalité au Burundi et nous allons le démontrer, exemples à l'appui ». Par ailleurs, explique encore les membres de ce comité, « les Burundais de Hollande sont souvent très bien intégrés : ils travaillent, paient leurs cotisations sociales et paient leurs impôts dans le pays d'accueil, sans compter l'aide apportée à leurs familles restées au pays. « Les autorités burundaises qui demandent leur rapatriement, qu'est-ce qu'elles vont leur offrir à part l'insécurité et le chômage ? » se demande désabusé un membre du comité.

Entretiens, la police hollandaise, très efficace, continue la traque de ceux qui sont devenus désormais des illégaux.



La Hollande est un pays souverain

L'ambassadeur Paul Munyembari est chargé de la diaspora au ministère des Affaires Étrangères. Il est dans le collimateur de certains burundais de la diaspora. « J'ai déjà reçu plusieurs appels téléphoniques de l'étranger. On m'a insulté, traité de tous les noms, on m'accusé d'avoir demandé le rapatriement de nos compatriotes », raconte le diplomate. Paul Munyembari affirme que les autorités du ministère des Affaires Étrangères n'ont rien à voir avec la décision des Hollandais. Selon le chargé de la diaspora, en mai 2008, la Hollande a envoyé trois délégués pour demander un accord pour rapatrier des Burundais irréguliers. « La Hollande est un pays souverain, elle a fait une demande officielle de nous renvoyer des compatriotes en situation irrégulière, j'insiste là dessus, on nous disait des Burundais en situation irrégulière sur son sol. Qu'est-ce que nous pouvions dire ? Nous ne pouvions qu'accepter. »

Paul Munyembari, se retranche derrière les relations qui régissent les Etats souverains. « Si le Burundi décidait d'expulser des illégaux sur son territoire, qui pourrait l'en empêcher ? » demande l'ambassadeur chargé de la diaspora. Par ailleurs, le ministère des Affaires Étrangères a souhaité que les Burundais expulsés soient traités avec dignité : « Nous avons demandé que les Burundais ne rentrent pas avec menottes aux mains, entre deux policiers, comme des criminels. » D'après Munyembari, les autorités de son ministère ont même réclamé que les compatriotes refoulés rentrent avec « un pécule pour pouvoir se relancer dans la vie et que leurs familles soient averties avant leur arrivée. » Ancien réfugié lui-même, Paul Munyembari est sensible à ce qui arrive à nos compatriotes en Hollande. « Certains s'étaient fait une petite vie là-bas, ils avaient des projets, soutenaient leurs familles ici » dit-il, mais il garde le recul, la froideur d'un diplomate rompu aux traités internationaux : « La Hollande est un pays souverain Nous avons dû signer cet accord de rapatriement ». Mais dans un soupir, comme s'il se parlait à lui-même, il lâche : « Signé avec chagrin. »

« Je déplore cette décision globalisante »

Daniel Kabuto, ancien réfugié en Hollande, est rentré et a fait son chemin. Conseiller principal chargé de la communication à deuxième vice-présidence, il préside la Commission chargée de la régulation des prix des produits pétroliers. Il roule en Jeep de fonction, avec un policier à ses côtés. Mais il dit qu'il n'a rien oublié de « ses galères » d'exilé. Il est au courant

des problèmes vécus par les réfugiés burundais en Hollande. Daniel Kabuto est solidaire. « Je déplore cette décision globale. Je souhaite que le gouvernement apprécie, étudie chaque cas individuellement. Je suis contre l'étude des dossiers en masse. »

Pour Kabuto, toutes ces personnes avaient des raisons de demander l'exil. « Les Pays-Bas sont une démocratie, j'espère que ce pays va traiter le problème des Burundais avec humanité. »

